

Portfolio doctorants

Le doctorant rattaché à une des onze unités de la Maison de la recherche peut bénéficier, en plus du dispositif d'ensemble proposé par le collège doctoral et les écoles doctorales (ED354-356), de formations proposées par les laboratoires et la Maison de la recherche à hauteur d'un maximum de 30 h sur les 100 h demandées.

Formation scientifique			
Formations	Actions	Nbre d'heures comptabilisées	Attestation
Formation HAL, Zotero, Wordpress (et autres formations)	Présence à une formation	2 h par demi-journée	Attestation de présence signée du formateur
Séminaire ou journée d'étude <i>interne au laboratoire</i>	Présence	1 h par demi-journée	Attestation de présence signée de l'organisateur
	Intervention	2 h 30 (à ajouter au total des heures comptabilisées pour présence)	Attestation d'intervention signée de l'organisateur
Séminaire ou journée d'étude <i>entre plusieurs laboratoires</i>	Présence	1 h par demi-journée	Attestation de présence signée de l'organisateur
	Intervention	4 h (à ajouter au total des heures comptabilisées pour présence)	Attestation d'intervention signée de l'organisateur ou programme faisant apparaître nominativement l'intervention du doctorant
Colloque, Congrès (au sein d'AMU ou extérieur)	Présence	1 h par demi-journée	Attestation de présence signée de l'organisateur
	Intervention	5 h (à ajouter au total des heures comptabilisées pour présence)	Programme faisant apparaître nominativement l'intervention du doctorant
Publication dans une revue à comité de lecture	/	8 h	Attestation de publication signée du directeur de thèse ou références vérifiables de la publication.
Formation professionnelle			
Réponse à des appels à projet Fédération/UFR/AMIDEX	/	2 h	Attestation de dépôt signée du directeur de thèse ou de laboratoire
Réponse à des appels Post-Doctorat	/	2 h	Attestation de dépôt signée du directeur de thèse ou de laboratoire
Organisation de séminaires/JE jeunes chercheurs ou équivalent	/	5 h	Attestation signée du directeur de laboratoire ou organisme financeur
Contribution à l'organisation de Colloques/Congrès (rédaction appel à comm., rédaction du programme...)	/	4 h	Attestation signée de l'organisateur de l'événement
Aide à l'organisation d'un événement scientifique (affiches, mailing, accueil...)	/	2 h	Attestation signée de l'organisateur de l'événement
Expertise scientifique pour une revue	/	4 h par article	Attestation signée du directeur de thèse
Correction ou relecture d'articles	/	2 h par article	Attestation signée du directeur de thèse
Compte rendu d'articles	/	3 h par article	Attestation signée du directeur de thèse
Traduction ou interprétariat	/	4 h par demi-journée	Attestation signée de l'organisateur de l'événement ou directeur de thèse
Aide suivi de site et projets réseaux sociaux (recherche)	Suivi ponctuel	2 h	Attestation du directeur de thèse + lien internet
	Suivi annuel	8 h	
Membre actif du comité de rédaction d'une revue de doctorants	/	10 h par an	Attestation signée du directeur de la structure éditant la revue
Doctorant élu dans un conseil (labo., ED, CRISIS, UFR...)	Titulaire	6 h par an	Attestation signée du directeur du conseil
	Suppléant	3 h par an	

Maison de la recherche

NOM :

Prénom :

Unité de recherche :

Une ou plusieurs formations peuvent être déclarées sur la même fiche.

Pour que les actions de formation soient comptabilisées par l'école doctorale, la déclaration doit être déposée sur ADUM.

Déclaration			
Intitulé formation et dates	Nbre d'heures de présence	Intervention au séminaire/colloque Oui/Non	Signature de la personne compétente en précisant nom prénom